Rouen (76) : Élise et Julien massacrés par un clandestin récidiviste, qui aurait dû être expulsé, la responsabilité de l'État engagée

24/02/2017 à 12h00

Les conclusions étaient très attendues. Jeudi 23 février 2017, le sénateur UDI de l'Eure, Hervé Maurey, a été reçu au ministère de la Justice pour prendre connaissance des résultats de l'inspection ordonnée à la suite du double-meurtre d'Élise et Julien, sauvagement tués à Rouen (Seine-Maritime) dans la nuit du 19 au 20 décembre 2015.

Dans la nuit du 19 au 20 décembre 2015, Élise et Julien ont été tués dans un appartement de la place de la Pucelle, à Rouen. La jeune femme a été violée avant d'être tuée et son ami étranglé dans son sommeil.

Après une soirée en boîte de nuit, les deux jeunes ont croisé la route du meurtrier présumé. Ce dernier, qui venait tout juste de sortir de prison et faisait l'objet d'une obligation de quitter le territoire français (OQTF), a été appréhendé une dizaine de jours après les faits. […]

Cette inspection conjointe des ministères de la Justice et de l'Intérieur pointe directement un dysfonctionnement de l'État et plus précisément de la préfecture.

#MeurtreDeRouen le ministère de la justice reconnaît des

> *dysfonctionnements @thierryplouvier pic.twitter.com/Fw3N8h2BFc*
>
> *— Herve Maurey (@HMaurey) 23 février 2017*

Cette inspection avait été ordonnée après que le sénateur de l'Eure a interpellé Christiane Taubira puis Jean-Jacques Urvoas sur la situation du principal suspect du double homicide, au moment des faits.

En effet, l'homme faisait l'objet d'une OQTF, après être sorti de prison où il purgeait une peine pour viol. Hervé Maurey, ami personnel de la famille de l'une des victimes, s'était interrogé sur les conditions qui avaient permis au suspect d'être toujours présent sur le sol français au moment des faits.

Normandie Actu

Merci à **Jerem**